

LE DEVOIR

VOL. XC - N° 45

MONTRÉAL, LE MERCREDI 3 MARS 1999

87c + TAXES = 1 \$ / TORONTO 1 \$

PERSPECTIVES

Le calumet de paix

Rien ne va plus dans le dossier Churchill Falls? Les autochtones s'opposent à toute forme de développement sur leur territoire? Ils sont intraitables sur la question de ces droits territoriaux? Le projet de dix milliards se heurte à un mur infranchissable, dressé par les Innus du Québec et du Labrador? Vous avez tout faux...

En un an, les choses ont tellement peu avancé sur les tables à dessin du projet hydroélectrique du siècle, ci-devant le développement de la Basse-Churchill, qu'on serait normalement tenté de croire à l'impasse. Certes, le projet et les enjeux sont grands, et aussi important serait l'échec.

Mais le 2 décembre dernier, les Innus du Québec et du Labrador ont radicalement changé la donne en déposant une proposition pouvant servir de cadre de discussions entre eux et les promoteurs du projet, Hydro-Québec et Newfoundland & Labrador Hydro, ainsi que les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve. Pour la première fois dans ce dossier, les autochtones venaient de démontrer leur volonté de s'asseoir dans le but de parler du développement hydroélectrique de leur territoire.

Depuis trois mois, donc, les autochtones attendent une réponse qui hésite à se manifester. Le président d'Hydro-Québec, André Caillé, a annulé une rencontre il y a trois semaines avec les Innus sur la Côte-Nord. Lundi, les premiers ministres Bouchard et Tobin avaient un rendez-vous qu'ils ont reporté en raison de «ficelles pas encore attachées». De ce côté toutefois, parions qu'un léger front froid provenant d'Ottawa — c'est-à-dire la déception de Brian Tobin, suivie de son soudain enthousiasme face au budget Martin — pourrait avoir causé la rupture de certaines «ficelles».

Dans les faits, la proposition inconnue a pris tout le monde de court. Tous croyaient les autochtones intraitables sur les questions territoriales. Ceux-ci ont, en fait, adouci leur position depuis un an. Clairement, ils veulent être une partie prenante et décisionnelle au projet. Ils veulent négocier sur un pied d'égalité avec les gouvernements et les sociétés d'État. Ils sont même prêts à entreprendre ces pourparlers si les gouvernements signent une déclaration de principe sur les droits territoriaux. Il n'est plus question d'attendre la fin des négociations globales au Québec avant de procéder. À ce sujet, les Innus de la Côte-Nord voient d'ailleurs d'un bon œil l'arrivée de Louis Bernard dans le dossier.

Les autochtones ont tendu le calumet de paix aux gouvernements du Québec et de Terre-Neuve qui, étonnés, n'ont pas su quoi en faire. Ils avaient probablement oublié que le subtil sens politique des Innus sait autant procéder d'un théâtre pour la galerie que préparer une solide stratégie à huis clos. Devant du concret inespéré, les gouvernements québécois et terre-neuviens hésitent et tergiversent. A moins qu'ils ne veuillent faire «payer» aux autochtones le tohu-bohu qu'ils ont causé l'an dernier lors de la conférence de presse de 1,4 million de dollars.

Dans les coulisses, depuis le 9 mars 1998, les Innus ont donc longuement réfléchi au projet de Churchill Falls. L'été dernier, ils ont patiemment consulté leurs communautés de la Côte-Nord et du Labrador. Ils en sont venus à produire un cadre de discussions très précis, pouvant fort bien servir de base aux négociations. La stratégie a cependant désarçonné les représentants des sociétés d'État qui ont reçu des négociateurs autochtones à St. John's le 2 décembre dernier. Le document a étonné quant au degré de préparation et d'avancement de la réflexion innue.

Il y a de quoi. La proposition innue interpelle au moins quatre ministères en plus du cabinet du premier ministre: l'Environnement, les Ressources naturelles, les Affaires autochtones et les Finances. Les Innus y énoncent ce sur quoi devraient porter les discussions, selon eux, et sans oublier quoi que soit. Ils proposent, par exemple, la tenue d'une seule étude d'impacts environnementaux où les spécialistes autochtones du territoire auraient leur mot à dire. Ici, ce sont les expertises et les coutumes traditionnelles que les Innus comptent mettre de l'avant.

Sans préciser le montant des compensations, les autochtones interpellent également les ministères des Finances des deux gouvernements. Les Innus du Labrador réclament depuis longtemps la réouverture du contrat de la phase un de Churchill Falls. Pour la phase deux, les montants exigés seront encore plus élevés, prévient-on, mais, là encore, négociables, font savoir les Innus. Enfin, ils énoncent leur vision de la gestion du projet hydroélectrique de Churchill Falls. Les Innus veulent là aussi avoir leur mot à dire sur qui fait quoi, sur le degré de responsabilité et d'imputabilité des sociétés d'État, des gouvernements et des communautés autochtones.

De toute évidence, les Innus, entre eux, ont parcouru en moins d'un an plus de chemin dans un sentier que les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve n'ont pas encore commencé à emprunter. La balle est plus que jamais dans le camp des premiers ministres Bouchard et Tobin. Une rencontre au sommet semble désormais s'imposer.



Mario Cloutier

HORIZONS

La chronique de Josée Blanchette: Couleur café, page B 1



LES ACTUALITÉS

Huit otages occidentaux sont tués en Ouganda, page A 8

MONTRÉAL

La cour about Gilbert Rozon, page A 3



Les ailes du plaisir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

D'UN BATTEMENT d'aile, ce papillon de nuit cobra s'est tout doucement posé sur la tête de Bianca Thuot alors qu'elle visitait l'exposition Papillons en liberté au Jardin botanique. Des centaines de papillons originaires d'aussi loin que de la Thaïlande, de la Malaisie, du Costa Rica et du Venezuela ont été lâchés dans l'une des serres du Jardin, pour le plus grand bonheur des nombreux visiteurs qui s'y rendent pendant la semaine de relâche.

Monica superstar

Les Américains se lasseront-ils un jour de l'affaire Clinton-Lewinsky? Chose certaine, dans les prochains jours, les médias américains n'en auront encore que pour elle. D'ores et déjà, Monica a gagné le gros lot, si elle a un peu perdu de sa réputation.

PATRICK SABATIER
LIBÉRATION

La consécration de Monica Lewinsky au panthéon des stars de la culture populaire aura lieu ce soir sur la chaîne de télévision ABC. L'ex-stagiaire à la Maison-Blanche devenue une des femmes les plus célèbres du monde à la suite du scandale de sa liaison avec le président des États-Unis y sera confessee par la doyenne des entretiens télévisés, Barbara Walters, dans un «spécial» de deux heures du programme d'enquêtes 20/20.

Dès demain, les librairies seront inondées d'exemplaires de *Monica's Story*, sa biographie à quatre mains, signée par Andrew Morton (auteur du succès de librairie *La Véritable Histoire de Diana*, précise la couverture du livre). L'offensive médiatique est complétée par une avalanche d'«exclusifs» — texte et photo — dans la presse magazine du monde entier.

Monica peut-elle vraiment prétendre succéder à Diana dans l'univers des tabloïds et de la presse *people* qui nourrit les bataillons de banlieusardes avides de contes de fées ou d'horreur dont les héros sont riches et célèbres? La «*Monica Inc.*» va-t-elle s'avérer un filon durable, ou la stagiaire n'aura-t-elle dansé qu'une seule soirée sur les écrans de télé et sous l'objectif des paparazzis? D'ores et déjà, Monica a gagné le gros lot, si elle a un peu perdu de sa réputation. Les experts en relations publiques dont elle s'est entourée ont obtenu pour elle 600 000 \$ US d'avance de St. Martin's Press (qui publie le livre aux États-Unis), plus une garantie de boni lié aux ventes. Elle a reçu une

somme sans doute équivalente de son éditeur britannique et de la revente des droits dans une douzaine de pays. Channel Four l'a payée 600 000 \$ US pour son entretien et lui versera 70 % des droits de revente (de 100 000 à 500 000 \$ US, selon les pays). Y ajouter les centaines de milliers de dollars qu'ont payé chacun des journaux qui publieront bonnes feuilles, entrevues ou photos...

L'avenir de Monica dépendra évidemment de la réaction du public à sa confession publique, aux États-Unis et dans le monde. ABC mise sur un taux d'audience de 25 à 35 % — dans les 30 millions de téléspectateurs — et a calibré le prix du message publicitaire en conséquence à 800 000 \$ les 30 secondes. Mais certains analystes estiment que le public risque de bouder ce que *The New York Times* qualifie d'«ultime obscénité couronnant une année de scandales». Ils notent que l'entretien avec Juanita Broadrick, la femme qui accuse Bill Clinton de l'avoir violée il y a 20 ans, diffusé la semaine dernière par NBC, n'a attiré «que» 15 % d'audience, soit 14 millions de téléspectateurs. D'autres rappellent que les «confessions» de Monica, télévisées ou écrites, n'apporteront rien de bien nouveau. Tous les détails de la saga ont été dévoilés depuis longtemps, par le rapport du procureur Starr d'abord, puis par la vidéo de sa déposition, dont des extraits ont été diffusés durant le procès de Clinton devant le Sénat. On connaît même déjà le contenu de son entre-



VOIR PAGE A 8: MONICA

Montréal: Molson se montre trop gourmande

KATHLEEN LÈVESQUE
LE DEVOIR

La Ville de Montréal avoue son malaise devant l'épineuse affaire de la contestation de l'évaluation foncière du Centre Molson, soulignant que l'avenir du sport professionnel n'est pas de son ressort.

Réagissant aux prétentions de Molson quant à la valeur de son amphithéâtre, construit au coût de 235 millions mais qui ne vaudrait plus que 35 millions, comme le rapportait hier *Le Devoir*, le président du comité exécutif de Montréal, Jean Fortier, les a qualifiées de déraisonnables.

La Ville est vraisemblablement coincée entre son objectif de ne pas perdre des revenus de quelque neuf millions de dollars par année, ce qui l'amènerait, le cas échéant, à reflipper le fardeau aux autres contribuables montréalais, et son désir de ne pas froisser un partenaire économique important.

«Ils s'adressent au mauvais palier de gouvernement pour défendre leur cause. Nous ne sommes pas les bons juges. [...] Ça nous gêne parce qu'il ne faut pas sous-estimer le rôle économique du Centre Molson en matière de sport et de culture», a expliqué hier Jean Fortier, président du comité exécutif de Montréal, qui dit attendre un plan d'action de la part du gouvernement du Québec.

«On est prêts à négocier des aménagements techniques mais il faut que les compensations viennent d'un autre palier de gouvernement. Il ne faut pas pénaliser les autres contribuables. [...] Dès que l'édifice fiscal commence à s'éroder, ça risque de gêner tout le monde», estime M. Fortier.

Face à la flambée des salaires des joueurs de hockey et la faiblesse du dollar canadien, les propriétaires du Canadien cherchent à obtenir un allègement majeur de leur far-

La Ville veut bien garder le Canadien, mais sans pénaliser les contribuables

VOIR PAGE A 8: MOLSON

Lire aussi en page A 6

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon

Feu vert à un projet immobilier sur le flanc du mont Royal

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

En dépit de vives protestations de citoyens et de groupes de pression, plus rien ne saurait faire obstacle au projet immobilier du Groupe Lépine à l'intérieur du site du patrimoine du mont Royal. En guise de prix de consolation, les opposants au projet obtiennent cependant qu'une plaque commémorative vienne rappeler aux générations futures la grande valeur de l'ancienne propriété des Sulpiciens convoitée par le Groupe Lépine.

Au terme d'environ seize heures de séances étalées sur une semaine, sept des neuf membres de la Commission de développement urbain — ceux de Vision Montréal — ont donné leur aval au projet immobilier annoncé au 3530 de la rue Atwater, au nord de la rue Sherbrooke, en un domaine érigé par les Sulpiciens dès 1803. En faisant, le dernier obstacle sur le chemin du Groupe Lépine, qui souhaite y construire un maximum de 69 unités unifamiliales de deux ou trois étages, a été levé.

La plaque commémorative «expliquant le caractère historique et patrimonial d'hier à aujourd'hui du site et du bâtiment», telle qu'exigée par le conseiller Sylvain Lachance, a

VOIR PAGE A 8: MONT ROYAL

Les bibliothèques, une priorité?

Le réseau des bibliothèques scolaires souffre d'une illégalité des services plutôt inquiétante. Alors que certaines écoles n'ont pas de bibliothèque, d'autres voient s'empoussiérer sur leurs tablettes des livres vieux de plusieurs dizaines d'années. Pour ajouter aux statistiques désolantes, 40 % des écoles primaires confient la gestion du service à des parents bénévoles, remplis de bonne volonté mais dont les outils ne permettent pas la mise en valeur des livres. Pendant ce temps, la récente politique du livre et de la lecture n'en a que pour les ressources matérielles, déplacent les professionnels des services documentaires. Plus encore, disent-ils, pour avoir accès à ces ressources, seule la bonne volonté des commissions scolaires et des directions d'école garantit la place des bibliothèques au rang des priorités scolaires.

■ À lire, page B 1

MÉTÉO

Montréal Neige en mi-journée. Pluie en soirée. Max: 3 Min: -10
Québec Ciel variable. Max: -1 Min: -11
Détails, page B 5

INDEX

Annonces B 4	Le monde B 5
Avis publics..... B 4	Les sports B 6
Culture B 8	Montréal..... A 3
Économie..... B 2	Mots croisés.. B 6
Éditorial..... A 6	Politique A 5
Horizons..... B 1	Télévision B 7

www.ledevoir.com



